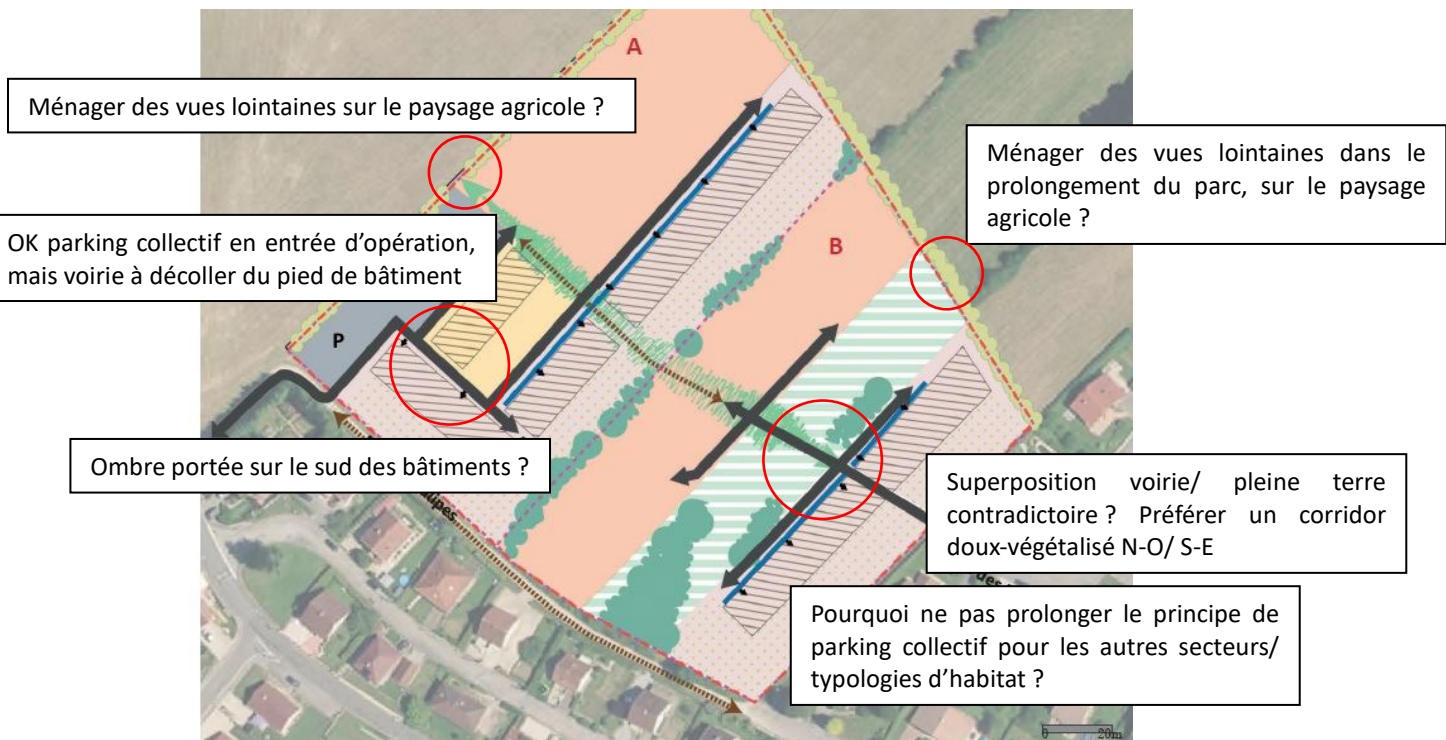


Direction Départementale des Territoires
Service Habitat Construction Ville
Mme Virginie LEMAIRE
Objet : Affaire suivie par

PLUi/ Altitude 800

REMARQUES

OAP 1/ Levier / Secteur Nord



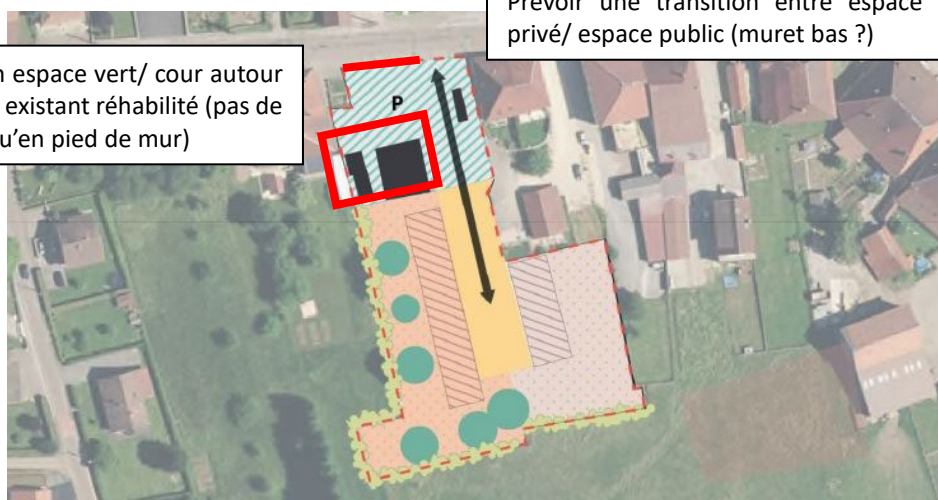
- Difficulté de comprendre les plans proposés car se chevauchent des zones pleines de couleur et des secteurs striés pour parler d'une même chose : les typologies d'habitat.
- Il serait intéressant de préciser les implantations possibles pour l'ensemble des différentes zones d'habitat (y compris sur les zones d'habitat collectif), sinon, il paraît compliqué de juger les implantations effectivement dessinées sur le schéma
- Système de parking collectif au N-O intéressant à développer sur l'ensemble de l'opération
- Système de corridor vert Est/ Ouest intéressant, mais contrarié par la présence d'une voirie dans son prolongement... privilégier l'accès voiture aux marges et le déplacement piéton vers le centre de l'opération (sauf
- Su quoi arrive (au nord comme au sud) l'espace vert central ? S'il arrive sur un espace boisé fermé, cela est moins pertinent que s'il permettait d'accueillir une voie douce au travers l'opération.
- Prendre en compte les potentielles ombres portées des bâtiments dans les propositions d'implantation.
- Travailler le rapport entre intérieur de l'opération et rapport aux paysages agricoles et urbains environnants (vues lointaines)

OAP 2/ Levier / Secteur Sapinière



- Schéma qui mériterait de proposer des hypothèses d'implantation, d'autant que l'habitat collectif prévu pourrait (s'il est mal positionné) rentrer en concurrence (vue/ soleil/ vis à vis) avec les bâtiments riverains existants tout autour.
- OK pour stationnements partagés , mais justifier leur implantation jusqu'au sud de la parcelle. Sinon, préférer l'implantation au nord (favorable par ailleurs à un accès aux bâtiments par le nord et un dégagement de jardins au sud

OAP 3/ Levier / Secteur Les Salins

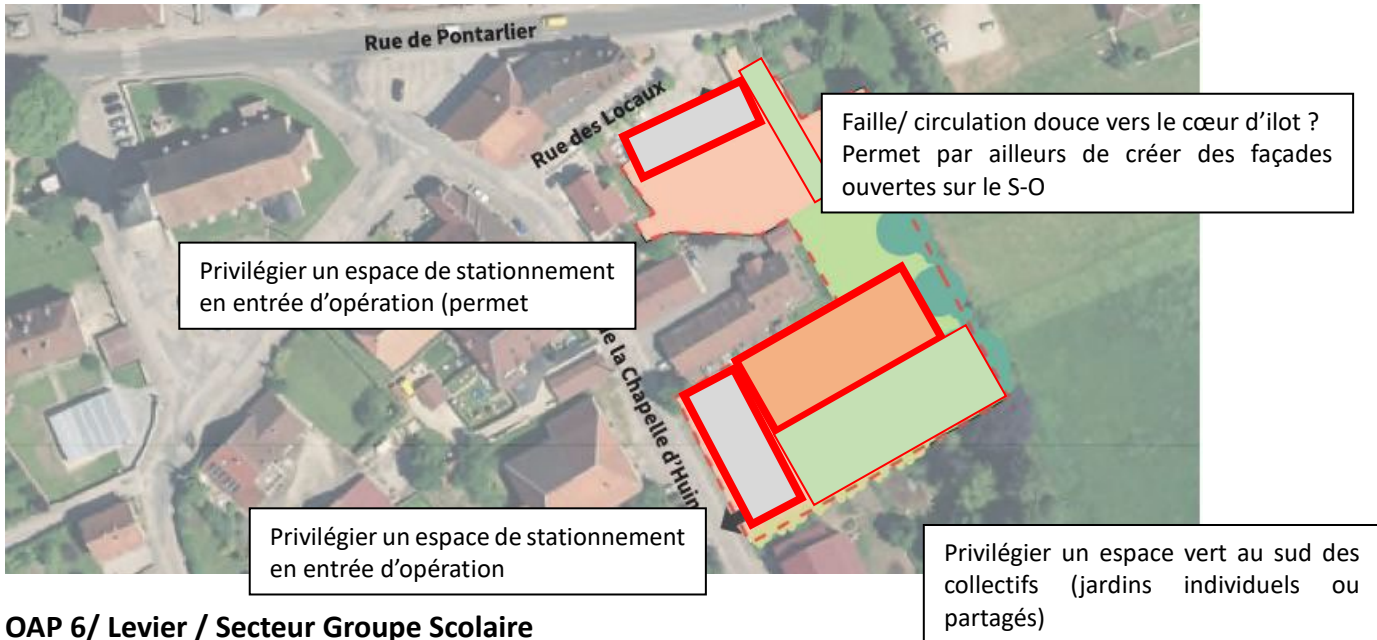


OAP 5/ Levier / Secteur Des Clarines

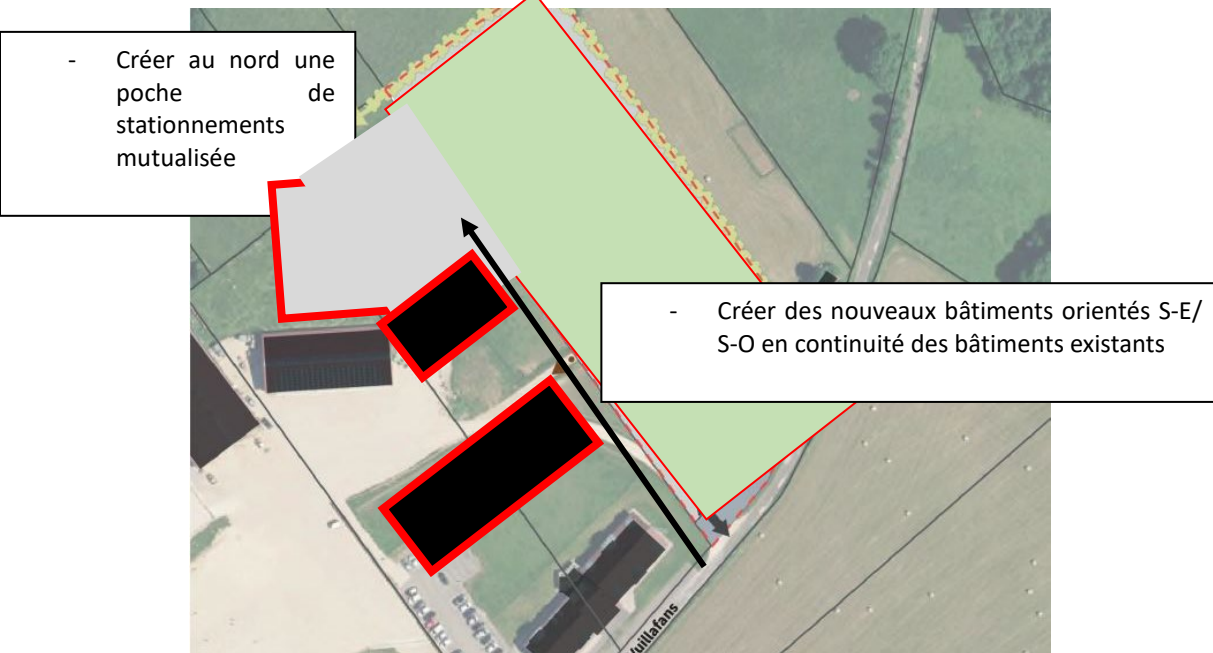
- Préciser les implantations possibles ?

OAP 6/ Levier / Secteur Le Commerce

- Préciser les implantations possibles ?



OAP 6/ Levier / Secteur Groupe Scolaire



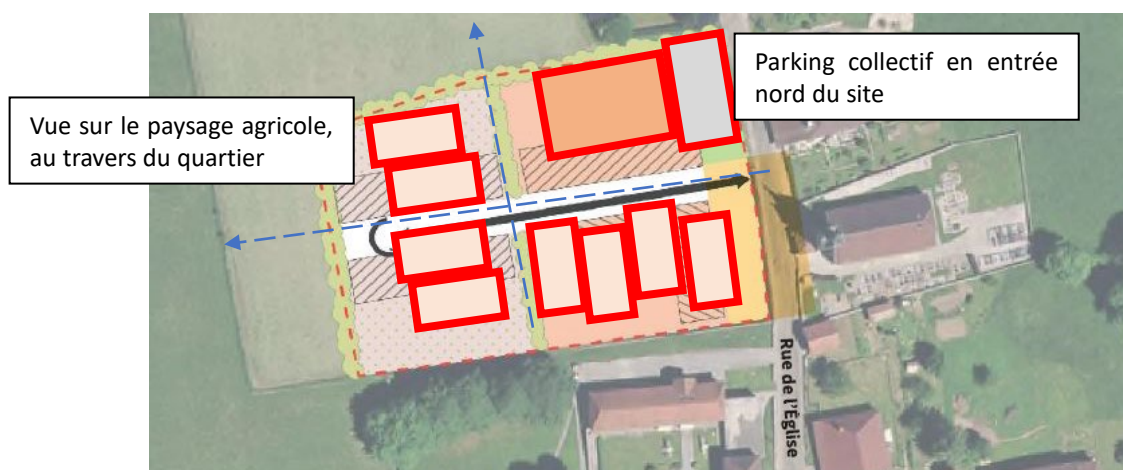
- Avant de consommer du terrain agricole , ne serait-il pas envisageable d'optimiser la parcelle déjà bâtie pour accueillir une nouvelle zone de stationnement et de nouveaux bâtiments en relation avec la cours au S-O ?
-

OAP 9/ Gevresin



- Pourquoi les typologies bâties prévues ne sont-elles pas précisées sur ce schéma ?
- Pourquoi prévoir les façades sur rue au sud ? ... alors que le sud pourrait être privilégié pour implanter des jardins (qui par ailleurs créent des espaces de transition entre rue et Rez de Chaussée)

OAP 10/ Villeneuve d'Amont Secteur Eglise



- Privilégier les façades Nord et Est des maisons individuelles côté rue / ruelle et le Sud et l'Ouest côté jardin.
- Privilégier des jardins et des salons au RdC sans vis-à-vis
- Privilégier les collectifs (volumes plus imposants et plus haut), au nord pour minimiser l'influence des ombres portées des bâtiments entre eux et favoriser des vues lointaines pour le plus grand nombre d'habitants.
- Privilégier les parkings collectifs en entrée d'opération (minimiser le nombre de voitures en cœur de quartier, souhaité partagé avec les piétons).
- Conserver des percées visuelles structurantes vers le lointain/ au travers le quartier pour créer des transparences et éviter le sentiment d'enclavement

Arthur AZAGURY, paysagiste conseil de l'Etat
 Sandrine CHARVET, architecte conseil de l'Etat